



La lettre de l'AAMM

N° 05 - Novembre 2008

Association des Amis du Musée National de la Marine

La lettre de l'AAMM est distribuée gratuitement auprès des adhérents de l'AAMM.

Editorial



Cette lettre, qui paraît traditionnellement après la période estivale, à mi-chemin entre deux assemblées générales, est pour moi, l'occasion de faire le point avec l'ensemble des membres qu'ils soient internautes ou non, abonnés de Neptunia ou non.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois: les 19 mars, 24 juin et 30 septembre. Il a, dans ces occasions, travaillé à la mise en œuvre des orientations définies en assemblée générale et constaté le dynamisme de l'association à travers ses activités et ses projets.

1 – Mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale : approfondir notre partenariat avec le Musée et bâtir une convention culturelle

En juin, j'ai signé la convention d'occupation des locaux qui assure notre hébergement au sein du Musée.

Dès sa réunion du mois de mars, le conseil a adopté une méthode de travail et mandaté M. Daniel-Henri Vincent pour conduire le projet d'élaboration d'une convention culturelle. Cette méthode a été avalisée par le Musée en juin. Elle comprend trois niveaux :

- Stratégique (directeur du Musée, président de l'AAMM),
- Directeurs de projet (le directeur adjoint, le vice-président de l'AAMM),
- Groupes de travail ;

Et huit domaines d'étude subordonnés aux priorités du Musée :

- Collections,
- Publics,
- Culture maritime
- Relations nationales
- Relations internationales,
- Financement,
- Communication,
- Revue.

En septembre a réellement démarré la construction de la convention culturelle :

D'abord par une intervention du Directeur du Musée, le 30 septembre, en conseil d'administration de l'AAMM. Sa brillante et sympathique prestation a été unanimement appréciée. Il a décrit le Musée tel qu'il est (aboutissement

de ses axes de développements 1999-2009) et exposé ce qu'il sera (projet culturel des cinq prochaines années).

Ensuite par une réunion, le 1^{er} octobre, entre les responsables du niveau stratégique, les directeurs de projet et les groupes de travail retenus en priorité :

- Communication,
- Offre culturelle.

Chaque adhérent de l'AAMM, peut s'abonner à la lettre électronique du Musée en se rendant à l'adresse suivante : http://www.musee-marine.fr:80/site/fr/inscription_newsletter

2 – Les activités et projets région par région

Ile de France

Cette délégation a permis à l'Association de participer activement ou d'être présente dans de nombreuses manifestations :

- Salon du modélisme en avril,
- En mai, le remarquable projet annuel des lycées d'Arpajon, consacré au naufrage de « La Méduse ».

Elle a assuré, comme par le passé, les traditionnelles conférences du lundi au Musée national de la Marine.

Elle a participé, en septembre, au forum des associations du XVI^e arrondissement de Paris où est implanté notre siège social.

Méditerranée

Les relations de cette délégation avec l'établissement de Toulon sont toujours très cordiales.

L'AAMM a participé de manière déterminante à une exposition sur le bagne de Toulon.

Elle s'est associée, les 20 et 21 septembre aux journées du patrimoine, en apportant un soutien technique à la surveillance du Musée (grande affluence 5000 personnes en deux jours), et à l'accompagnement du public pour répondre aux questions posées.

Le principal projet actuel avec le Musée de Toulon est la conférence que Gérard Delacroix va donner sur la galère ordinaire "La Fleur de Lis" le 6 décembre 2008.

Enfin l'AAMM présentera des maquettes de qualité dans la salle Neptune du Musée lorsqu'elle ne sera pas utilisée dans le cadre de son programme.



AAMM – Association des Amis du Musée national de la Marine

Musée national de la Marine – Palais de Chaillot – 75116 Paris

Tél : +33 (0)1 53 65 69 64 – Fax : +33 (0)1 47 04 40 20

Web : www.aamm.fr – Courriel : contact@aamm.fr

Limoges

La Bibliothèque municipale de Limoges a organisé du 1^{er} juillet au 31 août une exposition sur le thème des Français en Amérique de 1642 à 1763. L'AAMM, bien que n'ayant aucun adhérent dans ce département, a permis à l'organisatrice d'exposer deux très beaux modèles, *La Belle* et l'*Hermione*, prêtés par deux modélistes.

Poitou Charente

La nouvelle déléguée régionale s'active pour faire connaître l'AAMM, renouer avec les maquettistes pour de futures expositions et avec les associations à but connexe de la région.

Son plan d'action vise à accompagner les activités du Musée de Rochefort et à créer les activités propres de l'AAMM locale.

Belgique

Le 17 avril, le Vice-Amiral Gard, Directeur du Musée et moi-même avons accueilli une délégation des Amis du Musée maritime d'Anvers venue visiter les collections et l'exposition Lapérouse.

De nombreux administrateurs et membres de l'Association s'étaient joints au groupe. La visite s'est terminée par une réception amicale offerte par l'AAMM.

Barcelone

Cinq modélistes de l'AAMM ont participé du 13 juin au 10 septembre à l'exposition de modélisme naval européen organisé par nos amis de Barcelone.



3 – Vie de l'Association

Le conseil d'administration a arrêté la date de la prochaine assemblée générale annuelle. Elle aura lieu le samedi 21 mars 2009 à Rochefort. Des activités seront organisées le jour-même et le lendemain pour prolonger le plaisir de cette rencontre et pour profiter des ressources de cette belle ville.

Le voyage d'étude 2008 s'est déroulé en Californie : un compte-rendu et de nombreuses photos figurent sur le site de l'AAMM. Celui de 2009 aura lieu en Turquie.

Alain Regard
Président de l'AAMM

Parrainage

Ensemble, aidons l'AAMM !

Votre adhésion fidèle à l'AAMM témoigne de votre attachement à notre marine et de votre intérêt à son histoire, à ses techniques et aux beaux-arts qu'elle a inspirés.

Vous avez par conséquent, comme chacun d'entre nous, le souci de contribuer au soutien et au rayonnement du Musée national de la Marine à Paris et dans ses antennes portuaires.

L'AAMM se trouve associée à la réflexion actuellement engagée pour actualiser les objectifs culturels du musée, comme elle le sera prochainement pour en soutenir la mise en œuvre.

Pour renforcer notre audience et nos moyens d'actions en cet instant stratégique et enthousiasmant, se dessine la nécessité d'accroître significativement le nombre des Amis du Musée.

Chacun d'entre nous, dans son entourage, identifie nécessairement une ou plusieurs personnes partageant le même attrait pour l'univers maritime que concentre et conserve notre musée. Il est temps de susciter de nouvelles adhésions et la tâche est facile si chacun prend à cœur dès maintenant de parrainer une ou plusieurs de ses connaissances à qui nous pourrions envoyer un numéro récent de Neptunia pour promouvoir notre revue et notre association.

Dès son adhésion, le filleul pourra, sans attendre 2009, profiter de sa carte de membre et son parrain recevra un cadeau de remerciement.

Nous rappelons que la cotisation à notre association donne droit à une réduction d'impôt (Exemple : cotisation payée à l'AAMM : 38 euros, réduction fiscale 12 euros, coût réel pour l'adhérent : 26 euros).

Avec par avance un chaleureux merci à tous.



BULLETIN DE PARRAINAGE

Pour parrainer une ou plusieurs personnes, remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le au siège de l'AAMM, soit par la poste : **AAMM, Musée national de la Marine, Palais de Chaillot, 75116 Paris**, soit par courriel à l'adresse : **contact@aamm.fr**

Vous :

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE

VOTRE FILLEUL :

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE

Voyage en Turquie



À cheval sur deux continents, la ville aux mille mosquées, celle qui fut tour à tour Byzance, Constantinople et enfin Istanbul, mêle raffinement oriental et modernisme occidental. À Sultanhamet, la basilique Sainte-Sophie nargue depuis des siècles la Mosquée Bleue. Les joailliers du Grand Bazar rivalisent avec les marchands d'épices du bazar égyptien. Les barques des pêcheurs du Bosphore tangent sur les vagues provoquées par les ferries bondés. Aux palais des sultans bâtis les pieds dans l'eau succèdent les ravissants Yalis, demeures de bois typiquement ottomanes. Du haut des buildings avant-gardistes de Taksim se profilent le vieux quartier d'Eyüp cher à Pierre Loti, la Corne d'Or, la silhouette de la mosquée Sehzade ou encore la somptueuse résidence de Topkapi.

Mais la Turquie c'est aussi plusieurs millénaires d'aventures maritimes, des îles somptueuses à découvrir, des sites uniques couvrant l'histoire depuis la plus haute antiquité comme Troie ou Ephèse jusqu'aux terribles affrontements de la première guerre mondiale.

PROGRAMME

- 1^{er} jour – Dimanche 10 Mai :**
Paris / Istanbul en avion sur vols réguliers Turkish Airlines.
- 2^e jour – Lundi 11 Mai :**
Istanbul : Sainte-Sophie – La Citerne Basilique
La Mosquée Bleue
- 3^e jour – Mardi 12 Mai :**
Musée de la Marine – Croisière sur le Bosphore
- 4^e jour – Mercredi 13 Mai :**
Istanbul : Le Palais de Topkapi – Le Grand Bazar
- 5^e jour – Jeudi 14 Mai :**
Excursion aux Iles des Princes
- 6^e jour – Vendredi 15 Mai :**
Les Dardanelles
- 7^e jour – Samedi 16 Mai :**
presqu'île de Gallipoli
- 8^e jour – Dimanche 17 Mai :**
Istanbul / Paris en avion

FORFAIT 8 JOURS / 7 NUITS – PARIS / PARIS
par personne en pension complète
sur la base d'une chambre double en hotels 43 : 1250€ / personne
supplément chambre individuelle : 160€

EXTENSION

- 8^e jour – Dimanche 17 Mai :**
A l'arrivée, accueil et transfert à la marina de Bodrum.
Installation et nuit sur les goélettes.
- 9^e jour – Lundi 18 Mai :**
Navigation sur le splendide golfe de Gokova le long de
la péninsule de Bodrum avec plusieurs escales.
- 10^e jour – Mardi 19 Mai :**
Bodrum / Istanbul / Paris

EXTENSION DE 2 JOURS :
par personne en pension complète,
hébergement sur une goélette en cabine double : 450€ / personne
supplément cabine individuelle : 100€

VOYAGE PRINCIPAL

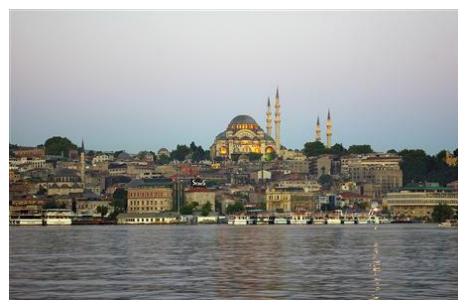
8 jours PARIS / PARIS
du 10 au 17 mai 2009
1250€ / personne

EXTENSION CROISIÈRE

2 jours, du 17 au 19 mai 2009
450€ / personne

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Disponible sur le site Internet
www.aamm.fr
ou sur demande auprès de notre
secrétariat.
Tel : 01 53 65 69 64



FORMALITÉS

Carte nationale d'identité valide
jusqu'au retour du voyage acceptée
mais passeport valide jusqu'au retour
du voyage préférable.

**Attention : les noms et prénoms
indiqués pour le billet d'avion
doivent être ceux de la pièce
d'identité utilisée.**

ASSURANCE

REMBOURSEMENT -ANNULATION

garantit le remboursement des
sommes versées, quels que soient le
motif et la date de l'annulation, tant
que le programme n'est pas entamé.
En cas d'annulation, 3 % du forfait
total par personne sont retenus.
**Une franchise de 5% du prix du
voyage est retenue si l'annulation
a lieu à moins de 4 jours du
départ.**

CONDITIONS

Le forfait VOYAGE PRINCIPAL comprend :

- le transport aérien Paris-Istanbul A/R.
- les taxes d'aéroport.
- les transferts sur place.
- les trajets en car.
- l'hébergement en chambre double, en hôtels 4* NL.
- la pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier.
- toutes les visites, entrées et excursions mentionnées.
- le port des bagages aux hôtels.
- l'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie de Paris à Paris.
- les services d'un guide turc permanent parlant français.
- l'assurance MAIF avec services Inter-Mutuelles Assistance.
- les pourboires en usage.
- l'assurance Remboursement-Annulation.

Le forfait ne comprend pas :

- les boissons.
- le port des bagages aux aéroports.
- l'extension proposée par ailleurs.
- les dépenses personnelles.
- le dîner optionnel sur le Bosphore (30€).

Prix des prestations en euros pour la période du 10 au 17 mai 2009. En cas de modification du prix des prestataires dont nous ne pourrions éviter la répercussion (TVA, prix des entrées, taxes, carburant...), un complément pourra être demandé.

L'extension CROISIERE comprend :

- le transport aérien Istanbul-Bodrum A/R sur vols réguliers Turkish Airlines.
- les taxes d'aéroport.
- les transferts sur place.
- les transferts en car.
- l'hébergement à bord de goélettes en cabine double.
- la pension complète du déjeuner du 8^{ème} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- les services d'un guide turc francophone.
- L'assurance Remboursement-Annulation

L'extension ne comprend pas :

- les boissons.
- les dépenses personnelles.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner le plus vite possible accompagné de votre règlement
ATTENTION : le nombre des participants étant limité, aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement ou preuve de paiement. Les candidatures seront retenues dans l'ordre de leur arrivée.

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TELEPHONE COURRIEL

Viendra accompagné de NOM PRENOM

Participera à l'Extension OUI / NON Accompagné de

Verse à l'AAMM à titre d'acompte la somme desoit :
400€ / pers (voyage principal)
160€ (suppl. ch. Individuelle voyage principal)
150€ / pers (extension)
100€ (suppl. cabine Individuelle extension)

Signature :

Inscrivez-vous à la newsletter du Musée national de la Marine à l'adresse :

www.musee-marine.fr

Notez la nouvelle adresse du site Internet de l'AAMM :

www.aamm.fr

et la nouvelle adresse électronique de l'association

contact@aamm.fr